

### LES ENFANTS

#### Jacquette Élisabeth

Jacquette Élisabeth, née à Dole le 16 avril 1742, décédée le 7 décembre 1799 à Sens.

Elle est dite ouvrière en robe demeurant à Sépeaux en 1791 lors du décès de son père en cette commune. Une lettre adressée par ses frères à la municipalité de Sépeaux lors de leur exil en 1794, recommandent que l'on prenne soin de leur sœur infirme.

#### Jeanne

Jeanne née à Troyes le 27 mars 1750, décédée en cette même ville, le 30 août de la même année, âgée de 5 mois.

#### Pierre François

Pierre François, né à Dole le 26 décembre 1743, décédé le 19 novembre 1806 à l'âge de 62 ans à Villefranche.

Après avoir étudié au séminaire de Sens, il est nommé prêtre vicaire à Sépeaux en 1768, puis prend la cure de Villefranche en 1776. Pierre François poursuit son ministère dans la paroisse de Villefranche jusqu'au 15 novembre 1792 et s'exile en 1794.

Son parcours et ses écrits révèlent la personnalité marquée de Pierre François, rigoureux, pessimiste et visionnaire. Doté d'une grande intelligence, il a probablement eu une influence familiale importante et particulièrement protectrice sur son jeune frère Jean-Baptiste.

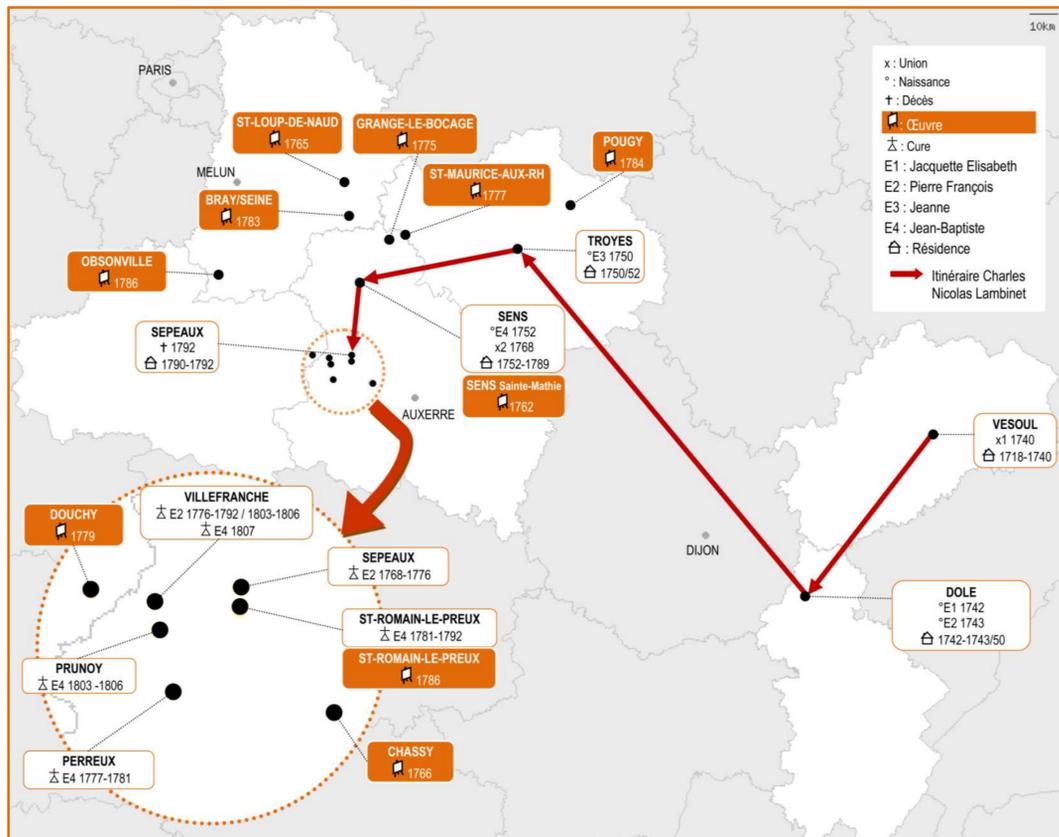
#### Jean-Baptiste

Jean-Baptiste, né à Sens le 24 avril 1752, décédé le 30 mars 1807 à Villefranche.

Après avoir étudié au séminaire de Sens, il est nommé prêtre vicaire à Perreux en 1777, puis prend la cure de Saint-Romain-le-Preux en 1781 à l'âge de 29 ans. En 1790, la nouvelle municipalité de Saint-Romain-le-Preux est constituée, et Jean-Baptiste Lambinet est élu procureur de la commune. Il poursuit son ministère dans la paroisse de Saint-Romain-le-Preux jusqu'au 31 décembre 1792 et s'exile en 1794.

Jean-Baptiste semblait être une personne joviale, empathique, ouverte et fidèle, très appréciée de ses paroissiens. Son décès marque la fin de la lignée des Lambinet.

### LE PARCOURS

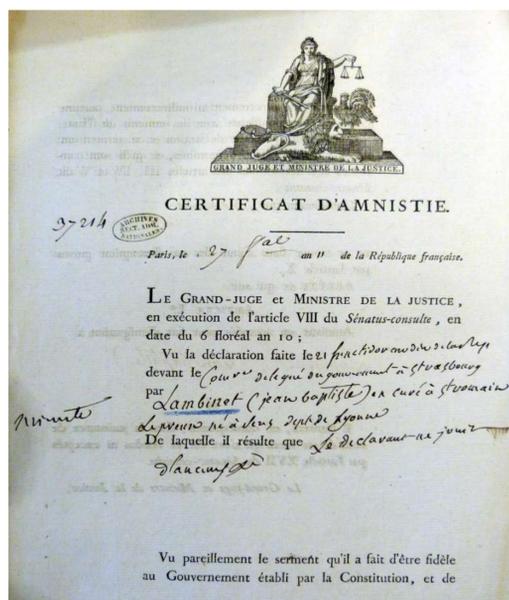


### LES DERNIERS JOURS A SEPEAUX

Lambinet quitte Sens pour s'installer à Sépeaux en 1789, paroisse limitrophe de celle de Saint-Romain-le-Preux, où son fils cadet, Jean-Baptiste est installé depuis 1781 et à 9 km de Villefranche où Pierre François est curé depuis 1776.

Le 14 décembre 1789, un nouveau régime municipal est institué en France par la Constituante. A Sépeaux, le « Conseil Général de la Commune » est constitué en 1790 d'un corps municipal composé d'un maire et de cinq officiers municipaux. Lors du renouvellement par moitié des membres du corps municipal le 21 novembre 1790, Charles Nicolas Lambinet est élu officier municipal de la commune de Sépeaux.

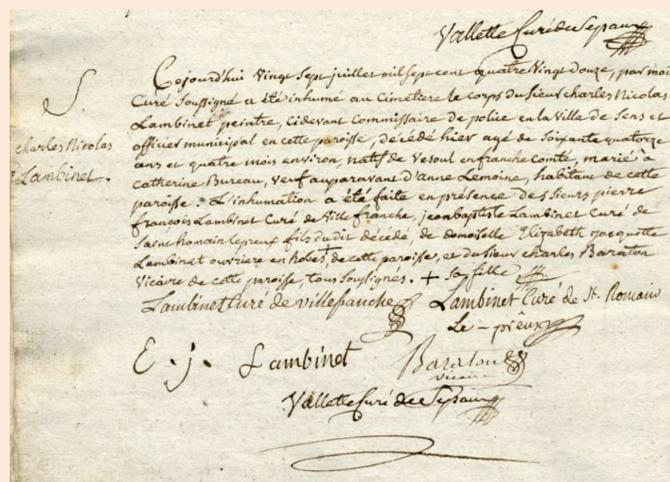
Lambinet a toujours été très impliqué dans la vie de la cité, comme le prouvent ses fonctions de commissaire de police à Sens. Son rôle social se poursuit dans ses nouvelles missions d'officier municipal à Sépeaux où son fort engagement est toujours présent jusqu'au 21 novembre 1791, date de sa démission.



#### L'EXIL DES PRÊTRES de 1794 à 1803

La Révolution oblige les deux frères prêtres à s'exiler ensemble en 1794.

Leur amnistie est accordée par le Grand-Juge et Ministre de la Justice et, le 17 mai 1803, les certificats d'amnistie sont délivrés par la préfecture de l'Yonne. A leur retour, Pierre François reprend la cure de Villefranche, et Jean-Baptiste officie à Prunoy, puis à Villefranche au décès de son frère.



Charles Nicolas Lambinet, âgé de 74 ans, décède le 26 juillet 1792 à Sépeaux et est inhumé dans le cimetière de cette paroisse en présence de ses trois enfants, Élisabeth Jacquette, ouvrière en robe, Pierre François, curé de Villefranche, et Jean-Baptiste, curé de Saint-Romain-le-Preux.